

La Compagnie de Jésus et l'éducation



Augustin KALUBI,
Jésuite. Délégué
du Provincial pour
l'éducation. Directeur
du Centre Loyola
pour l'Education et
la Formation (CLEF).
Auteur de *Vision et
Leadership d'Ignace
de Loyola pour une
éducation de qualité.*
kalubiaugi@yahoo.fr

1. L'éducation avant la suppression de la compagnie de jésus

Bien que diplômé de l'université de Paris, Maître ès lettres, Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, n'a pas considéré le ministère de l'enseignement ou l'éducation de la jeunesse comme faisant partie de son projet apostolique initial. La Formule de l'Institut stipule que le but de la Compagnie est de « se consacrer principalement au bien des âmes »⁽¹⁾. Et la Bulle d'approbation de la Compagnie présente ce but comme étant avant tout la défense et la propagation de la foi et le progrès des âmes par des prédications et toute autre manière d'annoncer la parole de Dieu⁽²⁾.

Même la formation des Jésuites ne semblait pas s'inscrire dans le projet de la jeune Compagnie de Jésus. Ignace de Loyola projetait en effet de n'admettre dans la Compagnie que des sujets bien formés, instruits, éprouvés, compétents et ayant achevé les études universitaires comme lui-même. Il voulait surtout que les Jésuites soient libres d'aller partout où le besoin était le plus grand, le plus universel, le plus urgent et susceptible de plus de fruit. L'éducation ne s'inscrit pas de façon explicite dans l'intention du départ ni pour les candidats à la Compagnie, ni pour les laïcs. Bien plus, la grande mobilité apostolique des Jésuites que souhaitait Ignace ne semblait pas se concilier avec la stabilité que supposait le travail quotidien et institutionnel des enseignants jésuites dans un collège.

L'engagement de la Compagnie de Jésus dans l'éducation s'imposa cependant quand Ignace apprit par l'expérience que des sujets aptes à accomplir sa vision missionnaire étaient plutôt rares. Au début, pour les candidats qui ne répondaient pas à ce critère d'études, la Compagnie profitait passivement des structures universitaires existantes, comme Coimbra, Padoue, Louvain, Cologne, Alcalá, Valence et Paris⁽³⁾. L'envoi des étudiants jésuites dans de fameuses universités d'Europe avait un double but : d'une part, bénéficier d'un milieu intellectuel nourricier délivrant des diplômes de valeur et reconnus, et, d'autre part, y faire connaître la jeune Compagnie et y susciter des vocations de bonne qualité.

Il y eut par ailleurs un développement logique et naturel du but de la Compagnie de Jésus, à savoir, « aider les âmes ».

(1) Paul III, *Lettre apostolique Regimini militantis Ecclesiae* du 27 septembre 1540, n° 1.

(2) Ibidem

(3) John O'MALLEY : *Les premiers Jésuites 1540-1565*. Traduction E. BONE ; Collection Christus N°88 – Essais Desclée de Brouwer. Année 1999, p. 292.

(⁴) *Constitutions de la Compagnie de Jésus*, IV, 12. Toute la 4^e partie des Constitutions révèle combien Saint Ignace est passionné pour l'éducation.

(⁵) Cf. V. BAESTEN, *Les anciens Jésuites au Congo (1548-1648)*, Extrait des précis historiques 1893-1896, Alfred Vromant & Cie, Imprimeur Editeurs, 3-Rue de la Chapelle, 3, Bruxelles, 1898, pp. 36 ss.

(⁶) John W. O'MALLEY: op. cit., p. 182.

Il fallait pour cela préparer des personnes de qualité. L'éducation et l'enseignement ont donc commencé dans la Compagnie d'abord pour former des Jésuites capables de réaliser le but de l'Ordre. La pertinence et l'efficacité des activités destinées à la formation des jésuites (⁴) vont assez vite être connues et reconnues par d'autres étudiants qui demanderont d'en bénéficier. C'est ainsi qu'à partir de 1547 la Compagnie fonde des établissements d'éducation à un rythme accéléré, et souvent sans moyens adéquats en personnel qualifié, en finances et en infrastructures.

Elle donne suite à quelques propositions soit de fonder des collèges ou de réorganiser des universités tombées en léthargie. Il y eut ainsi la création ou la prise en charge d'établissements d'enseignement à Goa (1543), à Cologne (1544), à Valence (1555), à Gandie (1547), à San Salvador dans le Royaume Kongo (1548) (⁵), à Messine (1548), à Palerme (1549), à Rome (1551), à Vienne (1551), etc. La fondation des collèges de Gandie et de Messine est considérée comme l'engagement définitif de la Compagnie au service de l'éducation.

L'éducation devient ainsi une réponse de la Compagnie à une demande à la fois sociale, politique et culturelle correspondant à une situation de crise où elle est rapidement apparue comme domaine apostolique pour la formation des laïcs, voire, du clergé, dans le cadre du vaste mouvement de la contre-réformation. En effet, sur le plan social, le désir de formation intellectuelle émanait des élites ; sur le plan politique, les princes voulaient s'assurer une formation catholique de leurs cadres, et sur le plan culturel, le mouvement humaniste attirait une grande partie du monde de la culture vers les Eglises réformées. Presque tous les premiers collèges jésuites destinés aux laïcs ont été créés à la demande des autorités politiques nationales ou locales.

Mais, bientôt toute nouvelle implantation importante de la Compagnie dans le monde se traduit de manière concrète par la fondation d'un collège ou d'une université. Très vite la Compagnie se trouva comme prise dans un tourbillon de fondations, extensions et remaniements de collèges et d'universités.

Diego Ledesma (⁶), une figure de proue de la jeune Compagnie, un homme aux talents multiples qui a étudié aux universités d'Alcala, de Paris et de Louvain, et qui est connu comme le grand architecte du projet éducatif des collèges jésuites au 16^e siècle, avance quatre raisons pour que la Compagnie s'engage dans l'éducation :

- L'éducation offre aux gens beaucoup d'avantages pratiques dans la vie : utilité, compassion, compétence et production dans la société.
- Elle contribue à la gestion correcte des affaires publiques et à un développement approprié dans l'élaboration des lois : solidarité et gestion responsable de la société.
- Elle donne la dignité, la splendeur et la perfection à notre nature rationnelle.
- Elle favorise la propagation de la foi et guide de façon sûre vers la fin ultime de notre vie, l'amour du prochain et le respect de ses droits et prérogatives.

Il est intéressant de remarquer que Diego Ledesma fut professeur des « cas de conscience » en 1556 au collège Romain ⁽⁷⁾. Ce cours a joué un rôle important dans l'établissement des règles de discipline dans un collège. L'examen de conscience fut inscrit dans son catéchisme rédigé après celui de Pierre Canisius, à l'intention des « illettrés ». Tout cela éclaire les raisons qui poussèrent la Compagnie à se consacrer à l'apostolat de l'éducation.

(7) Ibid, p. 146.

En 1556 et à la demande d'Ignace lui-même, le Père Pedro de Ribadeneira expliquait à Philippe II d'Espagne l'attachement de la Compagnie aux collèges : « Toute la santé de la chrétienté et du monde entier dépend d'une correcte éducation de la jeunesse ». En 1560, le Père Polanco, Secrétaire de la Compagnie, déclarait sans équivoque : « Chaque Jésuite doit contribuer pour sa part à porter le fardeau des collèges » ⁽⁸⁾. Ces affirmations expriment la foi d'Ignace au pouvoir transformateur des belles Lettres et la détermination de la Compagnie dans son option pour l'éducation. Le salut des âmes à travers l'éducation de qualité des jeunes apparut de plus en plus comme une œuvre de grande importance.

(8) MPraed, 3,305-306 in *Les Premiers Jésuites*, p. 289.

Le ministère de l'éducation paraît aujourd'hui totalement constitutif de l'identité jésuite comme Ordre religieux enseignant. Il a pris une dimension planétaire, massive et déterminante des débuts jusqu'à la suppression de la Compagnie.

Saint Ignace a pressenti le formidable potentiel apostolique que renfermait l'éducation et n'a pas hésité à lui accorder rapidement la priorité sur les autres ministères traditionnels. Le Père Peter Hans Kolvenbach, alors Supérieur Général de la Compagnie, affirmait que si Saint Ignace a introduit le nouveau ministère de l'enseignement dans son projet apostolique, ce fut « poussé par le désir de servir sa divine Majesté, comme

(9) Allocution du T.R.P. Kolvenbach, Supérieur Général de la Compagnie de Jésus à la réunion internationale de l'enseignement supérieur jésuite. Rome (Monte Cucco), le 27 mai 2001, Paragraphe. 8.

une nouvelle offrande de plus grande valeur et de plus grande importance » (9).

Cet engagement de la Compagnie dans l'éducation et l'influence de cet engagement sur elle, ont changé sa structure et même parfois perturbé son harmonie. La jeune Compagnie de Jésus connut en effet des moments d'échec, de frustration et de crise à la suite de cet engagement dans cette œuvre. Il y avait, notamment, un effectif très faible des jésuites, et presque aucun n'était préparé à enseigner. Par ailleurs, les Jésuites étaient souvent victimes de la versatilité des bienfaiteurs qui abandonnaient des fondations en laissant de lourds problèmes financiers.

Au niveau de la relation avec la mentalité chrétienne de l'époque, les collèges semblaient présenter aussi quelques difficultés. D'une part, les Jésuites que l'on formait pour les collèges devaient s'approprier avec une grande profondeur des matières dont certaines n'avaient qu'une relation indirecte avec la religion chrétienne (10). Alors qu'Ignace prévoyait que les Jésuites écriraient des livres sur les ministères (foi et pastorale) et pour réfuter les hérétiques, on constate que beaucoup de premiers livres des Jésuites sont des manuels de grammaire, de rhétorique et des classiques latins et grecs. Un nombre important de Jésuites enseignent des sciences, publient sur la littérature profane, dirigent de grandes Bibliothèques et de grands Laboratoires scientifiques. Ceci semble détourner de l'intérêt « pastoral ». D'autre part, les collèges ont promu le théâtre comme méthode de pédagogie active, et avec lui la danse et la musique. Les jésuites faisaient donc bon accueil à la culture séculière ; ce qui était nouveau dans l'esprit de l'époque. De même, comme institutions d'intérêt public, les collèges mettaient les Jésuites en contact avec la vie artistique et culturelle de l'époque.

En dépit de toutes ces difficultés et de l'impréparation des premiers Jésuites, nul ne put infléchir l'orientation d'ensemble ni en limiter les effets. La Compagnie réajusta son tir pour mieux s'engager dans ce ministère qu'elle considère désormais comme une perle précieuse à laquelle il faut donner la priorité. L'expansion rapide et croissante du ministère des collèges ne se démentit jamais dans l'histoire. A la mort du Fondateur en 1556, la Compagnie de Jésus comptait 40 collèges, soit 33% de l'ensemble des ministères du nouvel Ordre religieux.

(10) Dans leurs Constitutions du 13^e siècle, les Dominicains interdisaient à leurs étudiants de lire des œuvres des auteurs païens et d'apprendre la science séculière. Ils devaient lire seulement des livres de théologie.

La Congrégation Générale de 1558 ratifie les dispositions et la répartition nécessaire des Jésuites dans un collège : deux ou trois prêtres pour les confessions et le ministère de la parole, quatre ou cinq professeurs, quelques professeurs de relève et deux frères coadjuteurs temporels pour la maintenance : soit une douzaine de Jésuites dans un collège ⁽¹¹⁾. A la fin du siècle d'Ignace, il y avait 8.500 Jésuites avec 400 collèges, soit 42% des ministères de l'Ordre. A la suppression de la Compagnie en 1773, il y eut 22.589 Jésuites avec 800 collèges représentant presque la moitié de ses ministères ⁽¹²⁾.

⁽¹¹⁾ Institutum, 1,469-470 in *Les Premiers Jésuites*, p. 331.

⁽¹²⁾ Tradition Jésuite, p. 48.

L'engagement dans l'enseignement a procuré à la Compagnie trois avantages. D'abord, cette aventure a permis de concentrer l'attention et les énergies sur un objectif défini, reconnaissable dans la sphère publique et dans un champ apostolique qui n'était propre à aucun Ordre religieux antérieur. L'éducation devenait ainsi comme une marque déposée de la Compagnie de Jésus au sein de l'Eglise. Ensuite, ce nouvel apostolat a bien répondu au désir d'universalisme, inscrit au cœur du projet apostolique jésuite. Enfin, la Compagnie de Jésus s'est dotée d'une source sûre de recrutement de vocations de qualité formées dans le style même de sa manière apostolique de procéder.

En se faisant enseignante à grande échelle, la Compagnie a rendu service tout à la fois à l'Eglise, à la société civile et à elle-même. L'action soutenue des professeurs a alimenté un fructueux « commerce international » de savoirs et d'influences. Cela a offert aux Jésuites un accès assuré dans le milieu des lettrés et des savants jusqu'à devenir des « missionnaires intellectuels » redoutés et jaloués. Le monde a ainsi regardé les jésuites comme des agents de transformation de la personne et de la société à travers une éducation de qualité.

L'originalité de la Compagnie de Jésus dans la création de ses propres universités dès le 16^e siècle a été de proposer un nouveau modèle d'université répondant aux besoins de la nouvelle culture et de la nouvelle société qui voyaient le jour. Les universités jésuites ont surgi comme une critique face à un modèle d'université fermée sur elle-même et peu capable de trouver des réponses aux interrogations des temps nouveaux. Les jésuites optèrent clairement pour l'humanisme chrétien, et, grâce à l'éducation, contribuèrent à la configuration de la société nouvelle que cet humanisme suscitait.

Avec son souci de réponse aux besoins et défis mondiaux, Ignace éprouverait aujourd'hui sans aucun doute de la

fascination face au phénomène de la mondialisation de l'économie, de l'effervescence technologique et de l'éclosion des inforoutes de la communication et de l'information, avec leurs connotations positives et négatives. Et il ne fuirait pas les défis qu'elles renferment. C'est une question de vision, d'audace et de combativité apostolique.

Encore aujourd'hui, il revient à l'université de jouer un rôle d'orientation, en se situant aux carrefours de divers courants, afin de contribuer par la réflexion et la recherche à étudier et à trouver des solutions à une problématique brûlante. A ce titre, dans son option pour l'enseignement supérieur et universitaire, la Compagnie s'est située à l'endroit approprié où se trouvent des réponses aux défis de l'heure. En tout cas, les continents dans lesquels la Compagnie a investi dans l'enseignement universitaire n'ont jamais regretté cet engagement.

Caractère propre de l'éducation jésuite

L'engagement des Jésuites dans l'éducation impliquait le besoin d'un système éducatif propre à la Compagnie de Jésus. La multiplication des collèges et des universités dans des contextes très différents, a engendré une diversité d'expériences et donc aussi la difficulté d'obtenir une synthèse cohérente et adaptable à toutes les institutions. Finalement, la perspicacité des uns, l'inventivité pédagogique des autres, la ténacité de tous, la mise en commun des expériences faites et leur évaluation comparée ont abouti à l'esquisse d'une manière en éducation propre à la Compagnie de Jésus.

En 1586, un groupe de douze Jésuites fut constitué, à la demande de la Congrégation Générale de 1581, pour rassembler les différentes expériences des collèges et produire un premier document officiel de gestion des collèges de la Compagnie de Jésus.

La recherche et la mise au point du système éducatif stable ont connu ainsi un chemin long et sinueux pour aboutir en 1599 à ce que la Compagnie appela « *Ratio atque institutio studiorum Societatis Jesu* », que nous appelons simplement « *Ratio studiorum* ». Celui-ci contient le « Plan Raisonné de l'Education dans la Compagnie de Jésus ». Il intègre trois éléments principaux : le *modus parisiensis* comme pédagogie, l'humanisme italien du 16^e siècle comme théorie de l'éducation et des pratiques propres des jésuites.

C'est un texte collectif dont les rédacteurs sont tout à la fois des intellectuels, des enseignants, des responsables des collèges et des Jésuites, c'est-à-dire, des membres d'un Ordre qui se distingue par l'universalité de son apostolat. C'est dans le choix de l'écriture collective et en prise avec les conditions du terrain que réside une des originalités de l'Ordre, confronté à la nécessité de répondre à la demande éducative de son temps. Ce document a réussi à gérer l'universel des temps et des lieux par le fait qu'il a concilié la diversité des contextes locaux, culturels et sociaux des expériences faites des collèges disséminés dans les quatre coins du monde.

Ce fut le premier document officiel pour la gestion des institutions éducatives jésuites à tous les niveaux d'enseignement. Il fut approuvé et promulgué par le Père Claude Aquaviva, alors Supérieur Général de la Compagnie de Jésus, en 1599. Il est resté, jusqu'à la suppression de la Compagnie, sans subir de changements notables,

le Règlement obligatoire des études pour tous les collèges jésuites. Il fut adopté par après par plusieurs autres acteurs de l'éducation dans l'Eglise et il influence jusqu'à ce jour le programme des études de plusieurs petits et grands séminaires.

Cette charte de l'éducation comprend un simple exposé d'une série de règles d'éducation et d'enseignement qui ont posé les bases d'une éducation de qualité aussi bien dans la Compagnie de Jésus qu'ailleurs. On y indique avec une extrême minutie l'ordre et la division des études, l'objet de l'enseignement dans chaque classe, les devoirs et les fonctions de chaque professeur, les attributions du préfet des études et du recteur de chaque Maison ⁽¹³⁾, les règles relatives aux compétences et tâches des « officiels », le curriculum de formation, les critères d'admission et de promotion, et les méthodes de travail et d'évaluation. Le *ratio studiorum* interdisait les corrections ou punitions physiques. Il promouvait l'émulation, le travail de groupes (*decuriae*), les exercices et pratiques de *lectiones*, *quaestiones* et *disputationes*, la mémorisation et le théâtre, la rigueur intellectuelle et le professionnalisme. Beaucoup d'éléments du ratio sont inspirés des caractéristiques et de la méthode active et inductive du *modus parisiensis*.

(13) Gabriel COMPAYRE : « Les Jésuites et l'éducation », in *Encyclopédie de l'Agora* 2004. <http://agora.qc.ca>

Cette charte a marqué l'ensemble des ministères de la Compagnie de Jésus. Les attitudes et dispositions exigées des enseignants étaient aussi de mise pour les prédicateurs, les confesseurs et les accompagnateurs. Elle affectait tout ministère lié à la communication entre personnes humaines. Tous les Jésuites s'en imprégnaient, peu importe le degré dont chacun en faisait usage.

2. L'éducation pendant la suppression de la compagnie de Jésus

En 1640, lors de la célébration du premier centenaire de la Compagnie, le bilan est très positif : un vaste réseau de collèges et une éducation fortement appréciée. Dans les collèges et séminaires, les jeunes reçoivent une solide formation littéraire et morale. Leurs Bibliothèques sont les mieux fournies en ouvrages diversifiés. La réputation de leurs collèges est remarquable. Les sujets formés par les Jésuites sont des élitaires éprouvés qui répondent parfaitement aux besoins de l'Eglise et des Etats. Les Missions d'outremer se développent rapidement grâce aux efforts d'inculturation.

L'influence de l'Ordre est substantielle à Rome comme auprès des Cours européennes. Dans le monde euro-centrique

de l'époque, que les premières expériences d'enseignement Jésuite proviennent de Goa (Inde) témoignait du prestige d'un ordre universel. Dans les espaces coloniaux, ce sont les Jésuites qui ont appris à lire, à écrire et à chercher à des multitudes des jeunes. Plusieurs Etats et peuples doivent aux Jésuites leurs essors intellectuels, humains, spirituels et socioculturels.

Mais, sous la pression des rois et monarques bourbons catholiques, le Cardinal Franciscain Conventuel Lorenzo Ganganelli, élu Pape le 19 mai 1769 sous le nom de Clément XIV, fut conduit à la signature le 21 juillet 1773 du Bref apostolique *Dominus ac Redemptor* qui décrète la suppression de la Compagnie de Jésus. A la fête de saint Ignace, le 31 juillet 1773, le Bref est à l'impression. Il ne sera rendu public que le 7 août 1773.

A la suppression, le legs éducatif de la Compagnie est considérable. Il se mesure par exemple en termes de livres reversés dans les fonds des grandes Bibliothèques royales et urbaines, et des structures pédagogiques disponibles pour de nouveaux types de projets éducatifs. La Compagnie laissa derrière elle près de 800 établissements d'enseignement disséminés dans 39 Provinces jésuites. Les Jésuites perdirent leur influence sur le monde de l'éducation. En Espagne, leurs livres et objets d'art ont été confisqués et vendus à vil prix. On est même allé jusqu'à effacer l'anagramme IHS gravé dans la pierre sur les façades des collèges ⁽¹⁴⁾.

⁽¹⁴⁾ Cf LAMET P.M. : *Le calvaire des Jésuites espagnols* ; in *Annuaire de la Compagnie de Jésus*, 2014, pp.22.

La Compagnie de Jésus a cependant survécu dans quelques Etats. L'Impératrice de Russie, Catherine II (orthodoxe) et le roi de Prusse, Frédéric II (luthérien) interdirent formellement à tous les évêques de leurs territoires de promulguer le décret. Ce dernier considérait « comme essentiel que les collèges des jésuites continuent dans ses domaines pour garantir l'éducation des catholiques aussi bien en Prusse qu'en Silésie ». Mais neuf ans plus tard, Frédéric n'hésita pas à se défaire des Jésuites dans ses Etats.

Quant à la tsarine Catherine II, après la division de la Pologne, elle découvrit qu'il y avait plusieurs collèges des jésuites dans ses nouvelles possessions et elle ignora le Bref de suppression pour éviter un problème d'éducation dans ces régions. Elle voyait dans les jésuites de fidèles sujets et de bons éducateurs ⁽¹⁵⁾. Le Père Marc LINDEIJER précise : « En fait, l'excellence de leur enseignement fut la cause de la grâce que les jésuites ont trouvée auprès de Catherine » ⁽¹⁶⁾.

⁽¹⁵⁾ Ibid, p. 28.

⁽¹⁶⁾ LINDEIJER Marc : *La survie dans la Russie Blanche* ; in *Annuaire de la Compagnie de Jésus*, 2014, p. 34.

Le Père Marek INGLOT SJ, renchérit en affirmant : « En Russie Blanche, les jésuites se consacrent principalement à l'éducation et à l'enseignement. Pour l'Impératrice Catherine II, c'est la raison principale du maintien dans ses territoires de l'Ordre de Saint Ignace ». Il y avait près de 200 Jésuites travaillant dans quatre collèges, deux Résidences et quelques lieux de mission. Ces collèges continuèrent à y fonctionner jusqu'au rétablissement de la Compagnie de Jésus en 1814.

En Suisse, le gouvernement et le clergé ont protesté avec tant de véhémence que le Pape fit une exception en leur faveur : ils gardèrent les jésuites et leurs collèges.

À la demande du roi de France Henri IV d'envoyer des jésuites dans sa nouvelle colonie, le Canada, les premiers jésuites y débarquèrent en 1611. En 1635, la Compagnie de Jésus fonda au Québec un collège qui fonctionna pendant 133 ans. Son curriculum fortement inspiré des principes du *ratio studiorum* devint une source de référence pour de nombreux autres collèges catholiques et inspira la création de l'université Laval, le plus ancien établissement d'enseignement supérieur francophone en Amérique du Nord. Les revenus des concessions dont disposait la Compagnie ont permis de donner un enseignement gratuit dans ce collège du Québec.

Après le Traité de Paris de 1763 qui fit perdre à la France ses possessions d'Amérique du Nord, et suite au régime britannique qui leur interdisait de recruter, les Jésuites œuvrant au Canada n'admettaient plus de novices. Ils étaient une douzaine au moment de la suppression générale de la Compagnie de Jésus. Lorsque la nouvelle de la suppression arriva au diocèse de Québec, Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, informa les Jésuites de sa ville du Bref pontifical et de l'Ordre de le promulguer, mais il en resta là, en accord avec les autorités politico-administratives, le lieutenant-gouverneur Hector Theophilus Carleton et Thomas Cramahé. Comme si cela devenait un motif de plus d'enthousiasme, le Père Jean-Baptiste Curatteau S.J. acheta et transforma le château de Vaudreuil en collège Saint Raphaël dans l'année même de la suppression. La Compagnie de Jésus continua son œuvre d'éducation jusqu'à la mort du dernier jésuite, le Père Jean-Joseph Casot, en 1800. Les Jésuites y revinrent en 1842 et y sont jusqu'aujourd'hui.

L'attachement de la Compagnie à l'œuvre éducative et à l'apostolat intellectuel ne s'est jamais démenti, même dans la tourmente. Bien qu'ayant perdu le monopole de l'éducation de la classe dirigeante, les collèges de la Compagnie restaient un point de référence. Et même après la suppression, on trouvait toujours des Jésuites qui travaillaient dans l'instruction. De ceux qui étaient exilés dans les Etats Pontificaux pendant l'extinction de l'Ordre, plusieurs Jésuites ont contribué par leurs études, leurs livres et leurs recherches à l'épanouissement de la culture des intellectuels. Certains ont obtenu un emploi comme bibliothécaires, d'autres sont parvenus à obtenir des chaires dans quelque université ou dans des séminaires

(17) A. REYNORO, op. cit., p. 28. diocésains et d'autres encore se sont engagés comme précepteurs des enfants (17). Le Père Reynoro ajoute :

C'est pourquoi, même si la suppression a été vécue comme un échec et même comme une ignominie - leur force et leur créativité se sont consolidés, et plusieurs d'entre eux s'adonnèrent à la tâche de produire des écrits remarquables de caractère historiographique, scientifique, esthétique, philologique, littéraire, philosophique et théologique ».

De même que le ministère des collèges semble avoir joué un rôle de taille dans le maintien de la présence jésuite dans certaines régions, de même aussi le rétablissement de toute la Compagnie partira des initiatives et inspirations des milieux éducatifs. En effet, le recteur du collège de Pollock, le Père Stanislaw Czerniewicz S.J, fut nommé Vice-provincial pour la Biélorussie. En 1775, grâce à sa diplomatie, il fera de sorte que le Pape soit informé de l'existence des jésuites en Biélorussie et de leurs activités. Tout en veillant à ne pas porter atteinte au Bref de suppression dans sa portée juridique, il cherchait en même temps à assurer le maintien légal de la Compagnie de Jésus dans cette partie du monde. A la Congrégation générale extraordinaire qui s'est réunie en 1782, le recteur fut élu Vicaire Général de l'Ordre et remit la Compagnie dans ses structures habituelles de fonctionnement. Le Père Marc Lindeijer S.J., dit même de lui qu'il gagna le titre de « sauveur de la Compagnie » qui préserva le style de vie religieuse Jésuite et qui établit des contacts avec de nombreux anciens Jésuites en dehors de la Russie (18).

(18) Marc LINDEIJER, op. cit., p. 32.

De par son expérience de recteur et ses réflexes d'enseignant, le Père Czerniewicz S.J, a beaucoup contribué à l'essor de l'éducation en Russie Blanche. Le collège de Pollock administrait des écoles moyennes supérieures et donnait des cours de philosophie et de théologie aux jeunes Jésuites. Aux quatre collèges existants (Pollock, Orsza, Vitebsk et Dyneburg), il ajouta un institut polytechnique pour la formation des professeurs de sciences au collège de Pollock, qui s'est développé grandement sous la direction du Père Gabriel Gruber (futur Supérieur Général). Professeur d'architecture et d'agronomie, le Père Gruber a mis en place un complexe de services didactiques dont un musée, un laboratoire, un cabinet d'histoire et de sciences naturelles, un cabinet de physique, une galerie de peinture, un laboratoire d'instruments mécaniques (19). Grâce à la bonne collaboration du Père avec l'Impératrice Catherine et le tsar Paul, ils ont basé une grande partie de leurs plans pour la réforme de l'enseignement supérieur en Russie.

(19) M. INGLOT, op. cit., p. 37.

Le tsar Paul en a profité pour multiplier les collèges de la Compagnie de Jésus. En 1800, il fonda à Saint Pétersbourg un Pensionnat pour les élèves nobles. A part les deux grands Centres d'éducation (Pollock et Pétersbourg), les Jésuites ont dirigé sept collèges dans l'empire de Russie. A la mort de Catherine II (1796), plus de 700 élèves fréquentaient gratuitement les écoles des Jésuites. Ces effectifs d'élèves atteignirent les 2000 en 1815.

En 1797, quand le Nonce apostolique se rendit en territoire russe, il logea dans un collège jésuite et rendit hommage au ministère pastoral et sacramentel des Jésuites. Ceci fut un signal explicite que le Saint-Siège voyait d'un bon œil l'existence des Jésuites en Biélorussie. Mais, la reconnaissance officielle de l'existence de la Compagnie en Russie n'intervint que le 7 mars 1801 par le Bref *Catholicae fidei* du Pape Pie VII, un an après son élection. Plusieurs anciens Jésuites d'Europe et plusieurs jeunes rejoignirent la Compagnie de Jésus en Russie. Treize ans plus tard, le Pape signe, le 31 juillet 1814, la Bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* restaurant universellement la Compagnie de Jésus. Mais, la Bulle ne sera promulguée que le 7 août 1814, date anniversaire de sa suppression. A cette occasion, le Pape Pie VII a confirmé le Supérieur de la Compagnie en Russie, le Père Tadeusz Brzozowski, Supérieur Général de la Compagnie de Jésus.

La suppression de la Compagnie de Jésus a duré 41 ans. L'activité des Jésuites pendant ces années en Russie avait un double objectif : garder en vie l'Ordre et garantir le soin pastoral et intellectuel à la population. Avec beaucoup de persévérance et de détermination, ils ont atteint le double objectif en utilisant l'éducation comme armature apostolique de fond.

Une figure de proue qu'il convient de mentionner en cette période de tourmente pour la Compagnie de Jésus est le Père Joseph Pignatelli S.J. Entré dans la Compagnie en 1753, il connut la suppression, et réintégra la Compagnie restaurée à Parme en 1797. Il devint Maître des novices en 1799 à Colorno et Provincial de Naples en 1803. Son mérite pour l'éducation est d'avoir réédité le *ratio studiorum* pour que soient appliquées fidèlement la méthode d'enseignement, la discipline et la formation de la Compagnie elle-même. L'invasion de Naples par Napoléon en 1806 conduisit sur sa route d'exil à Rome où il trouva le soutien du Pape qui lui remit le Collège Romain et la Maison du Gésu que la Compagnie perdit à sa suppression. Il mourut le 15 novembre 1811 à 74 ans dont 58 comme jésuite, sans avoir vu le rétablissement général de la Compagnie de Jésus.

3. L'éducation après la restauration de la Compagnie de Jésus

Au début du XIX^e siècle, beaucoup de choses avaient changé aussi bien au sein de l'Eglise que dans la société civile. Des rois et des monarques étaient tombés. Après les guerres napoléoniennes, le climat politique avait changé. Les révolutions américaine et française du XIX^e siècle avaient rejeté l'absolutisme de droit divin. Les notions de droits de l'homme avaient été introduites dans les Constitutions. La révolution industrielle et culturelle entraînait une séparation entre les Etats et l'Eglise. Au XX^e siècle, les deux guerres mondiales, les indépendances des pays

de mission et le Concile Vatican II inspirèrent de nouveaux repères pour les systèmes éducatifs dans le monde et dans la Compagnie de Jésus.

Signalons, au passage, que la suppression de la Compagnie n'est pas simplement la conséquence d'un esprit anti-Jésuite. Plusieurs pays bannirent tous les Ordres religieux de leurs territoires, notamment, le Portugal en 1834. Le rétablissement universel de la Compagnie de Jésus n'a pas mis fin à ses déboires. Elle connut encore la persécution dans plusieurs pays d'Europe, suite à de nouvelles révolutions et aux débats sur la liberté de l'enseignement dans les écoles secondaires. L'instabilité dans les Républiques naissantes de l'Amérique du Sud fit aussi des Jésuites des errants d'un pays à un autre au XIX^e siècle. En dépit de toutes ces crises, le nombre de collèges est passé de 50 en 1844 à 100 en 1854.

Restaurée, la Compagnie devrait reprendre ses ministères traditionnels, notamment, les Exercices spirituels, les collèges et les Missions d'outremer. Mais, elle ne pouvait plus être une copie de ce qu'elle fut avant la suppression. Alors que la Compagnie avait perdu presque tous ses biens à travers le monde, en 1824, le Pape Léon XII restitua à la Compagnie le Collège Romain et l'Eglise Saint Ignace et lui confia la direction du Collège Germanique ⁽²⁰⁾.

⁽²⁰⁾ Cf. Coll MIGUEL S.J., « Débuts de la nouvelle Compagnie », in *Annuaire de la Compagnie de Jésus*, 2014, p. 67.

Avec le Père Jean-Philippe Roothaan, alors Supérieur général de l'Ordre, outre les collèges qui se multipliaient, de nombreuses universités ont vu le jour, notamment, aux Etats Unis d'Amérique. En 1832, il fit publier une nouvelle édition du *ratio studiorum*. Cette édition inséra l'histoire de l'Eglise et le Droit canonique en théologie ; la mathématique, la physique et la chimie en philosophie ; l'histoire et la géographie dans les études classiques ; et elle accorda plus d'importance aux langues vernaculaires.

La Compagnie s'adapta aux nouvelles circonstances politiques, sociales et culturelles d'un monde en évolution. Mais, le changement intervenu dans la gratuité des ministères a été le point le plus délicat pour la Compagnie. Les collèges ne furent plus gratuits. Les frais scolaires devaient désormais être pris en charge par les familles des élèves. Ceci mit en souffrance et changea ce que la Compagnie appelle aujourd'hui « l'option préférentielle pour les pauvres ».

Le Concile Vatican II demeure pour la Compagnie comme pour l'Eglise un tournant décisif. La 31^e Congrégation générale de la Compagnie de Jésus qui a eu lieu au lendemain

du Concile entreprit dans tous les domaines un aggiornamento imposant, et elle confia au nouveau Supérieur général, Pedro Arrupe, le soin d'en assurer la pleine réalisation.

C'est dans ce contexte nouveau que les collèges jésuites ont opéré une véritable mutation, prenant en compte les interpellations du Concile. A la suite des grands bouleversements dans l'Eglise et dans la société, le Père Arrupe jugea nécessaire en 1980 d'interpeller les établissements scolaires dans son discours « Nos collèges aujourd'hui et demain ».

Si un collège Jésuite était de façon évidente un établissement dirigé par un Jésuite et animé par une équipe de Jésuites, notamment, pour des tâches d'encadrement, le Père Arrupe déplace le critère traditionnel d'un établissement jésuite. Désormais ce n'est plus parce qu'un collège est dirigé par des Jésuites qu'il est authentiquement jésuite, il doit plutôt être marqué d'une certaine « ignacieneté » :

Un établissement d'enseignement secondaire doit être facilement identifiable comme tel. Beaucoup de choses l'assimileront à d'autres établissements non-confessionnels ou confessionnels ou dirigés par d'autres religieux ; mais s'il est vraiment un établissement de la Compagnie, c'est-à-dire, si nous y travaillons poussés par les lignes de force propres à notre charisme, avec l'accent propre à nos traits essentiels, avec nos options propres, l'éducation reçue par nos élèves les marquera d'une certaine 'ignacieneté', si vous me permettez ce mot. ⁽²¹⁾

⁽²¹⁾ P. ARRUPÉ, *Nos collèges : aujourd'hui et demain*, n°10.

Le Père Arrupe demanda alors la rédaction d'un « nouveau *ratio studiorum* ». Du fait de la diversité des réglementations scolaires auxquels étaient soumis les collèges de par le monde, le *ratio* ne pouvait plus prétendre établir un système unifié d'organisation. Mais, il devait plutôt en définir les finalités communes et relier la démarche éducative à son inspiration originelle, à savoir, les Exercices spirituel de saint Ignace.

Dans ce fameux discours « Nos collèges aujourd'hui et demain » de 1980, le Père Pedro Arrupe prévenait les Jésuites du danger de l'inertie. Il disait qu'il était indispensable de voir « le changement qui s'est opéré dans l'Eglise et dans la Compagnie en même temps que la nécessité de ne pas rester en arrière ». En 1986, le Père Kolvenbach, successeur du Père Arrupe, a aussi alerté la Compagnie de Jésus sur le même problème : nous sommes tous conscients de l'évolution que connaît le monde et de la nécessité d'adapter continuellement notre ministère de l'enseignement. Le T.R.P. Adolfo

Nicolas, Supérieur Général de la Compagnie met en garde, dans presque tous ses discours, contre le danger de la superficialité. La profondeur et la recherche dans la profondeur sont comme de nouveaux critères de recherche et de conception des programmes d'université. Le décret 3 de la 35^e Congrégation Générale qualifie ce monde nouveau de celui des communications instantanées et des technologies digitales. Ce serait vouer l'éducation à une mort lente mais certaine que de ne pas considérer les nouveaux paramètres mondiaux ou de ne pas les intégrer dans nos projets d'enseignement à tous les niveaux.

En pratique, la politique éducative de la Compagnie aujourd'hui est basée sur un compromis entre une adhésion aux principes traditionnels du *ratio studiorum* et la nécessité de se conformer aux exigences des contextes actuels. Ce qui est significatif pour les collèges aujourd'hui, c'est la combinaison qui a fait du *ratio studiorum* une importante réalisation et lui a donné une valeur permanente.

En septembre 1980 un groupe de jésuites et de laïcs s'est réuni à Cavaletti (Italie) pour examiner les différentes questions relatives à l'éducation jésuite et proposer quelques pistes de renouveau pédagogique. Une commission dénommée « ICAJE » (Commission Internationale pour l'Apostolat de l'Education Jésuite) a été constituée en 1982 pour cette mission. Après quatre ans de travail, en 1986, et à l'occasion des célébrations de 400 ans du premier projet du *ratio*, le Père Peter Hans Kolvenbach S.J, alors Supérieur Général de la Compagnie a promulgué les « *Caractéristiques de l'Education Jésuites* » qui sont une étude structurée qui résume une manière de vivre aujourd'hui le concept ignacien de l'éducation dans nos établissements d'enseignement.

Dix caractéristiques ⁽²²⁾ de l'éducation jésuite ont été définies à partir de dix traits essentiels pris de la vision ignacienne du monde. Les Caractéristiques ont signalé des idéaux et objectifs vers lesquels les institutions éducatives jésuites peuvent poursuivre leurs efforts. Elles ont affirmé les principes qui doivent inspirer l'éducation jésuite à travers le monde.

Dans le souci de faire passer ces caractéristiques à l'action, c'est-à-dire d'incarner ses valeurs, principes et directives dans des classes, l'ICAJE a publié en 1993 « *La Pédagogie Ignacienne : Approche Concrète* ». De cette approche est né le « *Modèle Pédagogique Ignacien* » (MPI) ⁽²³⁾ qui est une manière de faire une préparation mentale d'une leçon partant du contexte de l'apprenant et de son expérience pour le lancer dans une

⁽²²⁾ L'auteur développe les dix caractéristiques dans la deuxième partie de son livre *Vision et leadership d'Ignace de Loyola pour une éducation de qualité*, L'Harmattan, Paris 2014.

⁽²³⁾ L'auteur développe ce MPI dans la troisième partie de son livre susmentionné.

réflexion qui le conduira à des actions concrètes qui devront être évaluées pour constituer un nouveau contexte et donc un nouveau départ dans l'apprentissage.

Conclusion

Le chemin sinueux suivi par la Compagnie pour arriver à faire de l'éducation sa marque déposée indique que l'on ne s'improvise pas dans cette œuvre. L'éclectisme qui a constitué l'armature de fond du projet éducatif jésuite montre que l'éducation est une œuvre d'ouverture, de compétence et de réseau. La collaboration est le levier principal sur lequel s'appuie l'éducation. Ce travail de réseau s'oppose au conformisme qui présente le risque de drainer tout le monde vers le même enclos. Les particularités des contextes doivent être prises en compte.

Les Jésuites et leurs collaborateurs dans la mission éducative ne cessent jamais de se laisser appeler à œuvrer comme un corps apostolique global, à travailler en réseau et à partager leur génie d'éducateurs. Le colloque international sur l'éducation secondaire qui a réuni à Boston en 2012 près de 400 Jésuites et laïcs représentant près de 280 établissements d'enseignement secondaire Jésuite a été comme un début de réponse à l'appel de la 35^e Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus à travailler en réseau pour mieux répondre aux défis du « monde digital et global ». Ce colloque a été un moment de discernement pour un début des choix pour lutter contre le danger de l'inertie face aux continuelles mutations de l'heure. Il s'agissait de redynamiser et actualiser la force éducatrice que la Compagnie de Jésus a sous la main pour une action plus effective auprès de la jeunesse dans les quatre coins de l'univers.

Pour ouvrir larges les portes de la culture, le Secrétariat général de la Compagnie de Jésus pour l'Apostolat social a initié le réseau global ignacien de plaidoyer pour une éducation de qualité pour tous et partout (GIAN – Education). Un tel réseau exige que les acteurs éducatifs soient outillés afin d'œuvrer pour une éducation de qualité chez eux et autour d'eux. Ce réseau est en effet convaincu que la transformation de la société et le développement reposent sur la qualité de l'éducation que l'on donne à la jeunesse et aux adultes, et sur la connexion que l'on fait entre les filières d'études et la vie sociale des populations. C'est dans le cadre d'un tel réseau que le social et la pédagogie se tiennent pour un idéal commun qui est le bien-être et le développement.

Le réseautage se confirme de plus en plus dans la Compagnie comme un atout qu'il ne faut jamais lâcher. Un séminaire international va réunir en novembre 2014 près de soixante-dix Jésuites et laïcs venant des quatre coins du monde pour réfléchir et échanger sur la pédagogie et la spiritualité ignaciennes. La question majeure d'un tel forum sera de savoir comment arriver à former des personnes conscientes, compétentes, compassionnées et engagées pour un monde en perpétuelle transformation. La lecture des signes des temps exigent que les réflexions en réseau continuent pour répondre avec pertinence aux exigences nouvelles du monde. ■